



Edition N°371  
JUILLET-AOÛT 2023

### Horaires de la Mairie

**Lundi**

13h30 - 17h30

**Du mardi au jeudi**

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

**Vendredi et Samedi**

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@  
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos  
sur le site internet :  
[www.mairieplougourvest.fr](http://www.mairieplougourvest.fr)



### Permanences du Maire

**Jean JEZEQUEL**

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

### Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

### Déchetterie de Besmen

#### Horaires d'été

Du 01 Avril au 30 Septembre

**Lundi - Mercredi**

**Vendredi - Samedi**

9h-12h / 14h-18h30

**Mardi**

14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

## INTERCOMMUNALITÉ

### ■ LA BELLE ESTIVALE 2023

Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, les spectacles de la « Belle Estivale 2023 » s'arrêteront à Trézilidé, Saint-Sauveur et Plouvorn. Au programme, des spectacles d'arts de rue, **GRATUITS**, pour toute la famille. Ce sont aussi des événements bucoliques imaginés par les acteurs locaux : associations, communes, partenaires culturels.

- ◆ **le samedi 8 Juillet à Trézilidé** - Animation dès 15h30 avec une visite de l'église - spectacle équestre et danse - théâtre de rue, jonglage et effets spéciaux - fanfare techno solaire et bien d'autres.
- ◆ **le samedi 22 Juillet à Saint-Sauveur** - Animation dès 14h avec une visite de l'église - conte déambulatoire et musical - récit partagé - marionnettes musicales et bien d'autres.
- ◆ **le samedi 19 Août à Plouvorn** - Animation dès 15h avec une fanfare - Stands de jeux - performance aérienne - cascadeur - théâtre, masque et roller et bien d'autres.

Des plaquettes du programme sont disponibles en mairie.

Renseignements auprès du Pôle spectacle vivant de la CCPL au 02.98.68.42.41

**Pays de Landivisiau**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



### ■ DÉPART EN RETRAITE DU FACTEUR P'TIT LOUIS



*P'tit Louis: «Par ce petit mot, je voulais remercier l'ensemble des habitants de la commune à l'occasion de ma dernière tournée. Celle-ci restera gravée dans ma mémoire, cet élan de gentillesse et reconnaissance, ces petits messages et belles surprises m'ont touché. Merci pour toutes ces belles années. PS: Je ne vous apporterai plus de factures.»*

En parallèle, pour remercier Louis Roudaut, notre facteur depuis 36 ans, pour l'excellent travail qu'il a fait sur Plougourvest au service de nos administrés et les relations de proximité qu'il a tissé avec chacun d'entre nous, Monsieur le Maire a organisé une petite réception en Mairie avec quelques élus et les agents. Monsieur le Maire lui a remis la « Médaille d'Honneur » de la Commune en lui souhaitant une bonne et longue retraite.

RETOUR SUR...

### ■ SAMEDI 24 JUIN: ORGANISATION DES FETES COMMUNALES

Ce samedi a eu lieu la traditionnelle Fête communale organisée par les élus de Plougourvest, sous un temps estival. Sur le thème de la fête du vélo, 35 enfants ont répondu présents: 2 circuits de 7 et 15 kms étaient proposés dans la matinée

puis des jeux de slalom et chrono pour les plus petits l'après-midi.

Cette journée s'est terminée par un barbecue et une tombola à l'espace Hervé Loaëc, en présence de près de 400 personnes, le tout dans une très bonne ambiance.

RETOUR SUR...



## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2023

### ■ Conseil Départemental du Finistère - Pacte Finistère 20223 : répartition du volet 1 pour 2023 sur le territoire

En 2023, le Conseil Département du Finistère doit répartir 495 000€ de subvention pour le volet 1 sur le canton de Landivisiau.

Suite à la réalisation des travaux de voirie Rue d'Armor et à la demande de subvention, le Conseil Départemental a délibéré sur un montant de subvention de 15 000€ pour la commune. Les membres du conseil prennent acte de cette décision.

### ■ ALSH : versement d'un acompte pour le fonctionnement de la structure

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident d'attribuer un second acompte pour la participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2023 de l'Association Familles Rurales de Plougourvest-Bodilis-Plougar pour la somme de 10 000 €.

### ■ Urbanisme : Echange de terrains entre les consorts QUERE et la Commune

Suite aux différents échanges, monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition d'échange de terrains jouxtant le futur lotissement communal du Moulin permettant ainsi la création d'un chemin piéton.

Ainsi présenté et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces échanges fonciers avec les consorts QUERE.

### ■ Cession d'une parcelle communale située rue de l'Etang

Vu la demande de Monsieur LEVACHER Sébastien, gérant de l'entreprise 29 Energie + basée à Plougourvest, pour l'acquisition d'une parcelle, suite aux différents échanges et à l'exposé de Monsieur le Maire les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident de céder, la parcelle cadastrée AB N° 85 d'une contenance de 1078m<sup>2</sup>, située Rue de l'Etang, à Monsieur LEVACHER Sébastien.

### ■ Lotissement du Moulin : - Attribution des travaux de viabilisation

Suite à l'avis d'appel public à concurrence lancé selon la procédure adaptée ouverte, en format dématérialisé sur MEGALIS le 03 mars 2023, suite à la remise des plis effectués le 28 mars 2023 -12h et suite à l'analyse des offres d'ING Concept et à la re négociation auprès des entreprises, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de retenir les offres des entreprises économiquement les mieux disantes tels que présenté :

- Lots 1 : Terrassement- Empierrements pour un montant HT de 62 237 € à CHOPIN
- Lots 2 : Réseau d'eaux pluviales pour un montant HT de 35 000 € à CRENN TP
- Lots 3 : Maçonnerie - Aménagement paysager pour un montant HT de 29 553 € à JO SIMON

### ■ Fixation de prix de vente au m<sup>2</sup>

Suite à la création du lotissement du Moulin et au chiffrage des travaux de viabilisation du lotissement, il convient donc de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation. Suite à l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de fixer le prix de vente du m<sup>2</sup> de terrain à bâtir dans le lotissement du Moulin à 42€ TTC.

Les frais de raccordement seront à la charges des pétitionnaires.

### ■ Régularisation de clôtures au lotissement du Moulin

Dans le cadre du bornage du nouveau lotissement communal- lotissement du Moulin-, le Cabinet A&T Ouest, mandataire pour le bornage des différents lots, a fait part à la commune de l'empiètement de deux propriétaires en limite de propriété avec le lotissement du Moulin. Monsieur le Maire présente l'étude faite par le cabinet A & T Ouest, aux membres du Conseil Municipal.

Suite aux différents échanges avec les propriétaires et en accord avec ces derniers, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces échanges fonciers au tarif de 42€ TTC/m<sup>2</sup>. Les frais d'acte sont à la charge de chacun des acquéreurs

### ■ Travaux de régénération des terrains de football

Monsieur Le Maire propose de régénérer les 2 terrains de football gazonnés (terrain d'honneur et le terrain d'entraînement) à travers un décompactage à broche, regarnissage et semences des terrains.

Suite à la consultation d'entreprise pour effectuer les travaux, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décident de retenir l'offre de JO SIMON, pour effectuer la régénération des terrains de football pour un montant de 6 356 € HT.

### ■ CLECT: Rapport relatif au transfert de compétences « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes »

La compétence a été transférée à l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2023 par les communes membres. Il revient à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de procéder à l'évaluation des charges liées à ce transfert et de produire un rapport dans un délai de 9 mois à compter de la date du transfert.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité approuvent le rapport définitif de la CLECT portant sur l'évaluation des charges transférées de la compétence « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes ». La contribution de la commune de PLOUGOURVEST s'élève donc à 30 129€ /an.

## INFOS MAIRIE

### ■ ETAT CIVIL

**Naissances :** Malo SAOS - 5 Faout Avel

**Décès :** Mme PESLIER Germaine veuve LENGLIN - 89 ans - Résidence Saint Michel de Kervoanec

### ■ URBANISME

#### **Déclaration Préalable :**

**M. SIMON Nicolas** - 4b rue du Stade - Réfection du toit, pose de fenêtre de toit, changement de menuiserie

#### **Permis de construire :**

**M. LE BIHAN Xavier** - Chemin du Brandel - Rénovation d'une maison d'habitation

### ■ MAIRIE ET AGENCE POSTALE

La mairie sera fermée **le lundi 14 août et tous les samedis du mois d'août.**

L'agence postale sera fermée **du lundi 14 août au samedi 2 septembre inclus.**

### ■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 25 août 2023**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49. Intervention gratuite. (gratuit aux habitants de la commune).



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## ■ ETOILE FILANTE FOOTBALL



### RETOUR SUR...

Samedi 27 mai 2023, a eu lieu la première édition du tournoi de l'Etoile à destination des U11/U13. Ce fut une grande réussite avec 300 joueurs et pas moins de 500 personnes au stade.



## ■ APEL NOTRE DAME

### RETOUR SUR...

L'APEL de l'école Notre-Dame a organisé le dimanche 11 juin, sa 2ème "Marche gourmande du Léon". Près de 650 personnes se sont réunies pour découvrir les chemins de la commune et profiter d'un repas servi dans un cadre champêtre. Participants comme organisateurs étaient ravis de cette journée ensoleillée, passée dans la joie et la bonne humeur.



de 650 personnes se sont réunies pour découvrir les chemins de la commune et profiter d'un repas servi dans un cadre champêtre. Participants comme organisateurs étaient ravis de cette journée ensoleillée, passée dans la joie et la bonne humeur.

## ■ FAMILLES RURALES BPP

L'ALSH organise le **samedi 1er juillet de 10h00 à 18h00** à la salle Jean Moysan de Plougar une super Fête des Familles. De nombreux stands de jeux vous seront proposés, tel que la pêche à la ligne, chamboul'tout, stand de plantes, structures gonflables... Une grande tombola est organisée avec plus de 4000 € de lots à gagner. Le centre de loisirs ouvrira ses portes sur Plougar le **mardi 11 juillet**, au programme: Voyage Fantastique avec Teamy, de grandes sorties et activités seront proposées aux enfants. Puis le centre fermera pour sa saison estivale le **mardi 29 août au soir**. Les plannings et inscriptions sont disponibles sur le site [famillesruralesbpp.jimdofree.com](http://famillesruralesbpp.jimdofree.com) dans l'onglet "centre de loisirs vacances".



## ■ POINT LECTURE

A compter du 22 juillet, des permanences seront assurées:

**Samedi 22 juillet** de 10h00 à 11h30 / **Dimanche 30 juillet** de 10h00 à 11h30 / **Samedi 5 août** de 10h00 à 11h30 / **Dimanche 13 août** de 10h00 à 11h30 / **Samedi 19 août** de 10h00 à 11h30 / **Dimanche 27 août** de 10h00 à 11h30 / **Samedi 2 septembre** de 10h00 à 11h30 / **Dimanche 3 septembre** de 10h00 à 11h30.

A compter du 6 septembre, reprise des permanences aux jours et heures habituels

## ■ PPB HB



Au mois de juin a eu lieu la première assemblée générale de l'Entente Bro Léon. Après plusieurs années d'entente avec les clubs de Landi Lampaul Handball, et ASC Guiclan, nous ne formons plus qu'un seul club avec un changement de nom également. Nous avons aussi organisé le 3è Tournoi de l'EBL le week-end du 17 et 18 Juin dans les salles de presque toutes les communes. Un succès pour nos jeunes des moins de 9 aux moins de 15 gars et filles. Un grand merci aux bénévoles. Concernant les licences, pour les renouvellements et les créations, des permanences sont organisées. Pour toutes informations, rendez vous sur notre site internet [ententebroleon.fr](http://ententebroleon.fr) ou adressez nous un mail à l'adresse suivante : [contact@ebl.bzh](mailto:contact@ebl.bzh)

### RETOUR SUR...



## ■ CLUB DES AINÉS

- **Mardi 4 juillet:** Interclub à St Vougay Pétanque uniquement
- **Vendredi 7 juillet:** Grillade party au boulodrome du Pouldu à partir de 12h
- **Mardi 11 juillet:** Interclub à Lampaul Guimiliau
- **Mardi 18 juillet:** Interclub à Plounevez-Lochrist
- **Mardi 25 juillet:** Interclub à Bodilis
- **Mardi 1er août:** Interclub à Plouzévédé
- **Mardi 22 août:** Interclub à Plougourvest Pétanque uniquement
- **Mardi 29 août:** Interclub à Guimiliau

## ■ CLUB DE GYM

Le club de gym organisera comme les années passées la vente de légumes courant le mois de septembre.

Les cours de gym reprendront le **lundi 11 septembre** et **mercredi 13 septembre** au centre d'activité. Les inscriptions se feront sur place.

*S'il y a des personnes intéressées par la marche le mercredi soir, vous pouvez contacter Nathalie Carrer au 06 04 09 73 67*

## ■ PLOUGOURVEST EN FÊTE

Plougourvest en fête organise sa deuxième édition de concours de pétanque en doublette le **2 septembre à 14h au Pouldu**.

Vous pouvez vous inscrire au 07.45.34.08.68, attention le nombre de places est limité ! Inscription à 12€ par équipe.

## ASSOCIATIONS

### PPB HB

Laurent Scouarnec : 07.55.64.63.71

### FOOTBALL Etoile Filante

Anthony Quéré : 06.30.51.91.77

Bastien Pirou : 06.81.78.55.46

### GYM

Nathalie Carrer : 02.98.68.55.96

### BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall : 06.30.90.16.87

*Bibliothèque : 02.98.68.55.84 ou [bib.plougourvest@orange.fr](mailto:bib.plougourvest@orange.fr)*

### OGEC

Kevin Le Squin : 06.68.73.12.56

Julien Cloarec : 06.68.96.38.76

### APEL

Yoann Jestin : 06.61.59.93.67

### DANCE COUNTRY

André Cueff : 02.98.68.53.80

### CLUB DES AINÉS

Jean-Luc Paugam : 06.50.56.07.93

### FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

### FAMILLES RURALES

*Accueil de Loisirs :*

Christelle Corvez : 06.64.82.84.69

*Art Floral :*

Michèle Jestin : 02.98.68.55.80

*Atelier Cuisine et Couture :*

Brigitte Ropars : 02.98.68.54.80

### SOCIÉTÉ DE CHASSE

Romain Jezegou : 06.61.27.03.89

### COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc : 06.50.07.30.15

### CMMLP (Club des 2 ailes)

François Ratajczak : 06.33.36.35.46

### RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

**Foyer de vie arc-en-ciel**

Jennifer Viandier : 02.98.68.59.19

Fanny Chansigaud-Loiseau :

02.98.68.01.42

### Amicale de Kervoanec

Stéphanie Bellec : 02.98.68.01.42

# INFOS DIVERSES

## ■ HALTE GARDERIE ITINÉRANTE « 1000 PATTES »



La halte-garderie itinérante est un service de garde occasionnelle, un lieu d'accueil agréé. Les enfants sont accueillis à la demi-heure, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Tous les habitants de la CCPL peuvent bénéficier de la halte-garderie hors de leur commune de résidence.

Elle sera présente sur Plougourvest à l'espace Simone Veil tous les lundis de juillet (à partir du 10/07) de 8h30 à 17h30. La Halte Garderie sera fermée pour congés du 7 au 30 août.

**Renseignements et inscriptions** au 06.64.22.28.14 ou hg.cpl@gmail.com aux heures d'ouverture.

## ■ INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024

Depuis la fin mai, les inscriptions se font exclusivement en ligne : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au **lundi 17 juillet 2023**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Les familles peuvent contacter la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

## ■ HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisées par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gaz, tracteurs, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

**PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi** Maison paroissiale : 02.98.68.11.63

### Juillet

**Samedi 1er juillet** : Messe à Plougar à 18h30

**Dimanche 2 juillet** : Messe à Landivisiau, Sizun à 10h30

**Dimanche 9 juillet** : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun, Plouneventer à 10h30

**Samedi 15 juillet** : Messe à Guimiliau à 18h30

**Dimanche 16 juillet** : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun à 10h30

**Dimanche 23 juillet** : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun, Plouneventer à 10h30

**Dimanche 30 juillet** : Messe à Saint Derrien, Landivisiau, Sizun, Plouvorn à 10h30

### Août

**Samedi 5 août** : Messe à Loc Eguiner à 18h30

**Dimanche 6 août** : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Loc Ildut à 10h30

**Dimanche 13 août** : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun, Plouneventer à 10h30

**Mardi 15 août** : Messe à Bodilis, Chapelle de Lourdes, Berven à 10h30

**Samedi 19 août** : Messe à la Chapelle Saint-Anne de Lampaul à 18h30

**Dimanche 20 août** : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Plouneventer

**Dimanche 27 août** : Messe à Landivisiau, Plouvorn, Commana, St Thégonnec à 10h30

Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Rue du stade contre le club house
- Place de l'église près de l'agence postale communale



Prochaine parution des Echos : **semaine 35**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie pour le **Samedi 19 Août** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse : [mairie.plougourvest@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougourvest@wanadoo.fr) - Rédaction et impression des Echos en Mairie

**La Check list anti moustique tigre**

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et profiter...

**Rangez à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**Nettoyez** pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles couvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

**Entretenez**

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**à l'abri**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

**avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquille par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !** et passez le message à votre voisin !

**Signaler la présence d'un moustique tigre**



## Permanences Service Habitat de la CCPL

(Zone de Kerven à Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi** Renseignements auprès de **Daphné Dumesnil** 02.98.68.42.41 ou [d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com](mailto:d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com)

**Permanences HEOL** : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **1ers et 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h** - Renseignements : 02.98.15.18.08 ou [contact@heol-energies.org](mailto:contact@heol-energies.org)

**Permanences ADIL** : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, les **1ers et 3ème mercredis de 14h à 17h**. Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. Site internet : <https://www.adil29.org>

## BIEN VIVRE À DOMICILE

**CDAS - Conseil Départemental**  
Place Liautey - Landivisiau - 02.98.68.11.46

**ADM du Haut-Léon**  
Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon 02.98.19.11.87

**AS DOMICILE - 1**, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

**INFIRMIER** Nicolas Josse - Plougourvest - 02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14